

BROCANTE DE LA ST BALD À PAVANT

Le Comité des Fêtes de Pavant organise la brocante de la fête patronale le dimanche 17 septembre 2017 de 6h00 à 18h, place de la Mairie et chemin de la Ferme.

RESTAURATION PAR LA COCOTTE BIO
BUVETTE DU COMITE DES FETES
MUR D'ESCALADE POUR PETITS ET GRANDS
BALADES A PONEY PAR LE BLACK BEAUTY CLUB
STAND MAQUILLAGE PAR NATHY
FÊTE FORAINE

RÈGLEMENT

Le tarif est fixé à 1€ le mètre linéaire. 2 mètres gratuits pour les habitants de Pavant.

La brocante n'est pas ouverte aux stands alimentaires et professionnels.

Le Comité des Fêtes ne fournit pas d'électricité.

Chaque exposant est responsable de son emplacement, doit laisser les lieux propres, et doit repartir avec ses invendus et ses déchets.

Le Comité des Fêtes ne sera pas tenu responsable pour tout vol possible lors de la fête.

INSCRIPTION - ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

CP Ville Tél.

Titulaire de la pièce d'identité N°(carte d'identité / permis de conduire / autre)

Délivrée le par

déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e),
- ne vendre que des objets personnels et usagés,
- ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile,
- avoir pris connaissance du règlement de la brocante et m'engage à m'y conformer.

Fait à..... le..... Signature :

Nombre de mètres réservés : X 1€ (2 mètres gratuits pour les Pavanais) =

Total à payer :

€

Pour vous inscrire, cette fiche doit être retournée :

- soit par courrier au Comité des Fêtes de Pavant, 9 place Charles de Gaulle, 02310 PAVANT (boîte aux lettres de la Mairie),
- soit par mail : contact@comitedesfetespavant.fr,
- soit en nous contactant par téléphone au 06.66.29.51.33 (Stéphanie FRANCOIS) / 06.79.32.53.76 (Sophie BOUDARD).

Règlement sur place le jour de la brocante.